

Avantages pour les personnes en formation

Il est important pour nous que tu prennes un bon départ dans ta vie professionnelle. Chez nous, des professionnels expérimentés t'accompagnent pendant toute la durée de ta formation. De plus, tu bénéficies d'avantages significatifs.



Salaire

Ton salaire mensuel selon l'année d'apprentissage et le métier :

- 1^{re} année d'apprentissage : entre 740 et 980 francs
- 2^e année d'apprentissage : entre 980 et 1 250 francs
- 3^e année d'apprentissage : entre 1 250 et 1 670 francs
- 4^e année d'apprentissage : entre 1 670 et 2 010 francs



Temps de travail

La durée du travail est de 42 heures par semaine.

De nombreuses entreprises formatrices pratiquent l'annualisation du temps de travail, ce qui permet des horaires flexibles.



Contribution pour matériel scolaire

L'entreprise formatrice peut participer jusqu'à un montant de 2 000 francs au coût du matériel scolaire (livres, ordinateur portable, etc.).



Vacances

Toutes les personnes en apprentissage bénéficient, quel que soit leur âge, de 32 jours de vacances par année de formation pour se reposer et prendre du temps pour elles.



Contribution pour séjour linguistique / semaine de projet

L'entreprise formatrice peut participer jusqu'à un montant de 1 000 francs au coût d'un séjour linguistique ou d'une semaine de projet. De plus, un congé payé de 3 semaines au maximum peut être accordé.



Contribution pour diplôme de langue / certificat en informatique

L'entreprise formatrice prend 50 pour cent de la taxe d'examen à sa charge.

Ton avenir est ici.

